



SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES

Maître Delphine DURANCEAU

Domaine des Plantiers, 150 Route de Berre - 13510 EGUILLES - Tél. : 04.42.27.45.56

Email : saisies.immobilieres@dpa-avocats.com - www.dpa-avocats.com

SELARL AD LITEM JURIS - Maître Jean-Sébastien TESLER

16 Place Jacques Brel - 91130 RIS-ORANGIS

Tél : 01.69.06.21.44 - Email : pole3@adlitemjuris.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SUR SAISIE IMMOBILIERE - EN UN SEUL LOT D'ENCHERES

UN APPARTEMENT de type T2 situé au 3^{ème} étage,
LOT NUMERO DIX NEUF (19) d'une surface totale Loi Carrez de 46.50 m²
et d'**UN PARKING EXTERIEUR**, LOT NUMERO CINQUANTE CINQ (55)
situés sur la commune d'AUVERS SAINT GEORGES (91580), ESSONNE, dans
un ensemble immobilier en copropriété et à usage de RESIDENCE DE
TOURISME, dénommé « Moulin de Vaux », sis 34 Chemin de Vaux
cadastré à ladite commune :

Section AD numéro 166 pour une contenance de 22a 70ca

Section AD numéro 169 pour une contenance de 94ca

Section AD numéro 172 pour une contenance de 29a 92ca

Section AD numéro 173 pour une contenance de 02a 35ca

Section AD numéro 174 pour une contenance de 20a 00ca

Section AD numéro 175 pour une contenance de 05a 95ca

Section AD numéro 191 pour une contenance de 20a 00ca

Lieudit « Usine de Vaux » (Moulin Harlé)

pour une contenance totale de 01ha 01a 86ca.

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses
aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et
mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le
cas échéant relatées aux présentes.

MISE A PRIX : 2 900,00 euros

(DEUX MILLE NEUF CENTS EUROS)

(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

ADJUDICATION MERCREDI 8 AVRIL 2026 À 10H

à l'audience du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire
d'EVRY-COURCOURONNES (91000), 9 rue des Mazières, à la vente aux enchères publiques
au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier
des conditions de vente n° **24/00050**, déposé le 1^{er} mars 2024
par la SELARL AD LITEM JURIS au Greffe du Juge de l'Exécution
près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES,
où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat
(www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-encheres).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant
près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES.

Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque
à l'ordre de la CARPA SEQUESTRE
ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de :
10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 €, **soit 3.000,00 €**.

SURENCHERE :

de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication,
par un avocat inscrit au barreau de l'ESSONNE.

VISITE

**PAR LA SCP Philippe COMBLEZ et Gilles HEURTEBOUST,
Commissaires de Justice :**

- Le Jeudi 19 mars 2026 de 15h00 à 16h00.